

Réotier au XVIème siècle.

D'un martyr à l'autre

Olivier Peyre (2021)

Jeudi 5 octobre, comme quelques dizaines de personnes, j'ai écouté dans la salle des associations la conférence de M. Philippe Massé sur l'histoire des Vaudois dans notre région.

En complément, voici ce que j'avais écrit il y a une paire d'années sur un vaudois martyrisé de Réotier, Etienne Brun. Mon étude ne s'est pas limitée à ce personnage historique, mais se rapporte également à un autre martyr bien plus connu, le fameux curé de Réotier. Se voulant comparative, elle se termine par les postérités respectives des deux personnages.

Introduction

Après mon étude portant sur « *Les pénitents de la confrérie de Réotier (XVIIIème-XXème siècle)* », j'ai voulu mettre le nez à la fenêtre, c'est-à-dire regarder plus avant dans le temps mais toujours avec une thématique à dominante sociétale et religieuse.

Réotier est une paroisse chrétienne depuis ses origines (XIIème siècle ?) et elle n'a probablement pas été épargnée par les passions religieuses, ne serait-ce qu'à travers la répression subie par les Vaudois voisins (croisade de 1488 contre Freissinières). Cependant au XVIème siècle, comme le montrent deux affaires, tout en s'inscrivant dans une continuité, le paradigme a changé puisqu'il ne s'agit plus seulement de l'expression d'un pouvoir contre une population, mais aussi d'une lutte entre deux pouvoirs sur le sol de notre commune comme dans toute la région d'ailleurs.

Martyr et martyre. Le martyr est la « *personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi* ». Le martyre est l'ensemble des « *supplices, souffrances et/ou mort endurés par quelqu'un parce qu'il n'a pas voulu renier sa foi* », définitions du site cnrtl.fr. Naturellement, martyrs et martyres peuvent être ensuite récupérés, « instrumentalisés » par une Eglise.

Il y a deux façons de faire de l'histoire, les deux se conjuguant ordinairement. Aller au document brut, de première main, généralement dans un fonds d'archives, c'est toute la noblesse du métier, ou consulter ce qu'ont écrit nos devanciers, évidemment sans répéter servilement, au contraire pour s'en servir de source documentaire en remettant le tout dans un contexte et en fournissant un éclairage porteur de sens.

C'est cette seconde façon de faire que j'ai choisie ici, quelques jours pleins devant internet ont permis de collecter les informations.

La question des martyrs de Réotier dépasse le seul intérêt communal. Ceci dit, localement elle n'est pas un simple objet d'histoire puisqu'elle participe encore aujourd'hui, quatre siècles plus tard, à l'identité du village. Du moins pour l'un d'entre eux, et cette différence de postérité est aussi un objet d'histoire.

Dans les pages qui suivent, pour chaque martyre l'un après l'autre, je vais donc m'attacher à établir les faits historiques en confrontant les diverses sources documentaires étalées sur une large période, puis je verrai dans une troisième partie comment les récits initiaux ont évolué jusqu'à notre présent, voire ce qu'il peut en demeurer.

1. Etienne Brun, 1540, le martyr oublié

Qui à Réotier et dans la région se souvient du martyr d'Etienne Brun ? Etienne Brun était apparemment ce qu'on appelle communément un protestant, un réformé victime du catholicisme, et si l'accès aux données de son martyre n'est pas évident, c'est qu'il fut du côté des dominés.

Pour rappel, en France les Guerres de religion se terminent avec l'Edit de Nantes (Henri IV, 1598) qui donne la liberté de culte aux protestants, liberté sur laquelle reviendra totalement Louis XIV en 1685 avec l'Edit de Fontainebleau. Après l'Edit de tolérance de Versailles (1787), ce n'est que la Déclaration des droits de l'homme (1789) qui viendra donner liberté et égalité à tous.

Globalement en France les protestants ne vont pouvoir écrire leur histoire qu'au XIXème siècle, et c'est ce qui explique que les principaux témoignages sur Etienne Brun datent de cette époque-là, en gros trois siècles après les faits.

Commençons avec l'historien **Barthélémy Chaix**. Barthélémy Chaix (1760-1852) est né à Briançon. Militaire, sous-préfet de Briançon, homme politique, il est l'auteur des « Préoccupations statistiques, pittoresques et synoptiques du département des Hautes-Alpes », 1845. Que nous dit-il ?

« *La réforme faisait de grands progrès, notamment à Valence. Joseph Vallier, de Briançon, avait joué un rôle distingué dans la réformation en Suisse en 1537.*

Etienne Brun de Réotier, canton de Guillestre, personnage vénéré parmi les réformés, fut brûlé vif sur une place de Gap, par arrêt de la cour de Rome, qui portait que toute personne qui parlerait de ce personnage subirait le même sort, ce fait date de 1540 » (numérisé sur books.google.fr).

Barthélémy Chaix nous dit que la Réforme protestante est active dans notre région dès les années 1530 - pensons à Guillaume Farel (1489-1565), de Gap, un des premiers grands penseurs de la Réforme, qui rompt avec le catholicisme en 1521, prêche dans la région en 1523 avant de poursuivre sa vie en d'autres contrées notamment en Suisse, et qu'un habitant de notre village, Etienne Brun, sensible aux thèses réformées, est martyrisé en 1540. Et que le souvenir du martyr roteirole se conserve trois siècles plus tard, puisqu'il parle de « *personnage vénéré parmi les réformés* ».

Poursuivons avec **les frères Haag**. Wikipédia présente les frères Haag (Eugène 1808-1868 et Emile 1810-1865) comme deux grands historiens protestants. Après avoir exercé divers métiers en France et à l'étranger, professeurs, précepteurs, traducteurs, ils rédigent un dictionnaire biographique « La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale », 10 volumes, 1846-1859, l'un

d'entre eux comptant parmi les fondateurs de la Société de l'histoire du protestantisme français.

Chronologiquement, l'article qu'ils donnent sur Etienne Brun se situe juste après la mention faite par Chaix (tome 3, p 47, 1847, numérisé sur books.google.fr).

« Brun (Etienne), de Réotier en Dauphiné. Pauvre cultivateur sachant à peine lire et écrire, Brun fut conduit à embrasser la Réforme par la lecture seule du Nouveau Testament traduit en français. Dans les discussions qu'il eut au sujet de la religion avec le prêtre de sa paroisse, celui-ci accusant la version française d'infidélité, Brun eut assez de patience et persévérance pour apprendre la langue latine de manière à se mettre en état de lui citer les passages de la Vulgate. Que de force de caractère et que de sincère piété ne devait-il pas y avoir en cet homme qui ne reculait pas devant un tel labeur pour s'instruire !

Ses ennemis le récompensèrent de ses efforts en le faisant emprisonner en 1538. Séduit par leurs promesses, Brun consentit à signer un formulaire d'abjuration ; mais à peine en liberté, le remords le saisit et il se jura à lui-même « de payer l'intérêt de son parjure et desloyauté ». L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Arrêté de nouveau en 1540, il fut condamné au feu et marcha au supplice en se réjouissant « de passer des misères de ce povre monde à une immortalité bien heureuse ». Chassée par l'impétuosité du vent, la flamme, pendant plus d'une heure, tourbillonna autour de lui sans l'atteindre ; il fallut que le bourreau l'assommât et couvrit son corps de bois. Ses cendres furent jetées au vent. »

Un paysan qui n'est pas analphabète, qui sans être allé à l'école lit la Bible en français (premières éditions dès le dernier quart du XVème siècle, avec un renouveau à partir de 1535) alors que sa langue maternelle est le provençal, qui s'intéresse fortement aux questions religieuses, qui en débat avec son prêtre, qui se met au latin, qui ne semble avoir que la Bible pour tout bréviaire et qui ne cède pas sur des questions théologiques, quels sont ses fondements, quel est son environnement et son héritage culturels ? On est en droit de penser à la culture vaudoise, en ajoutant que les Vaudois viennent tout juste de se fondre dans le protestantisme lors du synode de Chanforan (Val d'Angrogna, près de Torre Pellice, 1532).

Suspicion, prison en 1538, abjuration, mauvaise conscience amenant une autopunition, condamnation et exécution en 1540, avec cette dernière scène qui paradoxalement le sanctifie plus encore, le feu qui ne veut pas de lui.

Autre témoignage sur Etienne Brun. Débusqué sur le site archive.org, il est inclus dans « Histoire des protestants du Dauphiné aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles », 1875, par **Eugène Arnaud** (1826-1904). Eugène Arnaud, fils de pasteur de Crest, est lui-même pasteur et « *historien du Dauphiné et du protestantisme dauphinois* », membre de diverses sociétés savantes et collaborateur au bulletin

de la Société d'histoire du protestantisme français. Écoutons-le dans son chapitre « *Martyre de Gonain, Brun et Rostain* », p 21.

« Le laboureur Etienne Brun fut, de son côté, brûlé vif à Embrun. Né à Réotier, dans le diocèse d'Embrun, cet homme, doué de moyens naturels remarquables, avait appris à lire et à écrire en français par le seul usage du Nouveau Testament ; et comme les prêtres, avec qui il avait de fréquentes discussions, lui reprochaient un jour de citer la Bible de confiance, puisqu'il ne savait pas le latin, il conféra avec tant de soin la version latine avec la version française qu'il put bientôt citer la première avec autant de facilité que la seconde. Irrités, de ne pouvoir le réduire au silence, les prêtres le firent incarcérer en 1538 dans les prisons de l'archevêché d'Embrun, et là le circonvinrent de tant de « tromperies et vaines promesses », qu'ils lui firent signer une formule latine d'abjuration, qu'il ne comprit sans doute qu'à moitié. Quoi qu'il en soit il ne tarda pas à comprendre sa faute et la confessait souvent devant ses domestiques, en s'écriant « Misérable que je suis d'avoir si légèrement ajouté foi à mes parties adverses ! Mais cette charogne de chair n'en échappera point si derechef je suis pris ; ainsi payera l'intérêt de son parjure et déloyauté. »

Cette occasion fut offerte à Brun deux ans après (1540). Emprisonné à l'instigation de Gaspard Auger, de Gap, qui était fermier de l'archevêque et espérait grâce à son zèle, être mis en possession des biens du martyr, il fut interrogé par un Cordelier, inquisiteur de la foi, nommé Domicelli, et un vicaire, déclaré hérétique et condamné à être brûlé vif. C'est en vain qu'on lui conseille d'abjurer comme la première fois pour racheter sa vie ; c'est en vain qu'on mit devant ses yeux le tableau de sa femme et de ses cinq enfants qu'il laissait orphelins : il demeura inébranlable. Lorsqu'on le conduisit devant ses juges pour entendre sa sentence de mort, il leur adressa ces remarquables paroles : « Pauvres gens ! Que pensez-vous faire ? Vous me voulez condamner à la mort. Vous vous trompez, ce sera à la vie, car des misères de ce pauvre monde je passerai incontinent à une immortalité bienheureuse que j'ai tant désirée ».

En se rendant au lieu du supplice, il exhorta la foule nombreuse qui était venue assister à ce lugubre spectacle, et quand il fut attaché au poteau, le vent, qui soufflait avec violence, détourna pendant près d'une heure les flammes de son corps, si bien qu'il fallut allumer d'autres fagots et y répandre de l'huile pour activer les flammes. Impatienté de cette longue attente, le bourreau assena sur sa tête un coup de croc, et le martyr lui dit : « Puisque je suis condamné d'être brûlé, pourquoi me veux-tu assommer ? » Un second coup, donné sur le ventre du patient, l'abattit, et le bourreau couvrit son corps de fagots enflammés. Celui-ci fut bientôt consumé et ses cendres jetées au vent, selon la sentence du juge, qui, après la mort du martyr, fit défendre à son de trompe, par honte ou par peur, de parler de son supplice, menaçant quiconque en répandrait la nouvelle d'être déclaré hérétique et traité de la même sorte ».

Même schéma narratif, même contenu, quelques détails en plus enjolivant le récit, des noms de personnages (d'où viennent-ils ?), un acteur central mieux campé, plus loquace. Plus de sensibilité peut-être, relation plus édifiante avec une nouvelle fois la nette opposition entre l'erreur et la vérité, le bien et le mal, la souffrance pour la vérité de la foi. Dans le premier texte le lieu de supplice est Gap, dans le second il n'est pas précisé et dans le troisième il est donné pour Embrun, ce qui semble plus logique vu la proximité et la présence de l'appareil répressif.

Un homme donc hors du commun (« *doué de moyens naturels remarquables* »), nous dirions aujourd'hui un intellectuel, appartenant au monde paysan mais pas défavorisé puisqu'on parle de ses biens et de ses domestiques. Un homme qui donne plus que du fil à retordre à plusieurs prêtres, un homme qui tient tête dans l'argumentation, qui agace et qui s'entête, l'emprisonnement étant paradoxalement une forme de victoire pour lui.

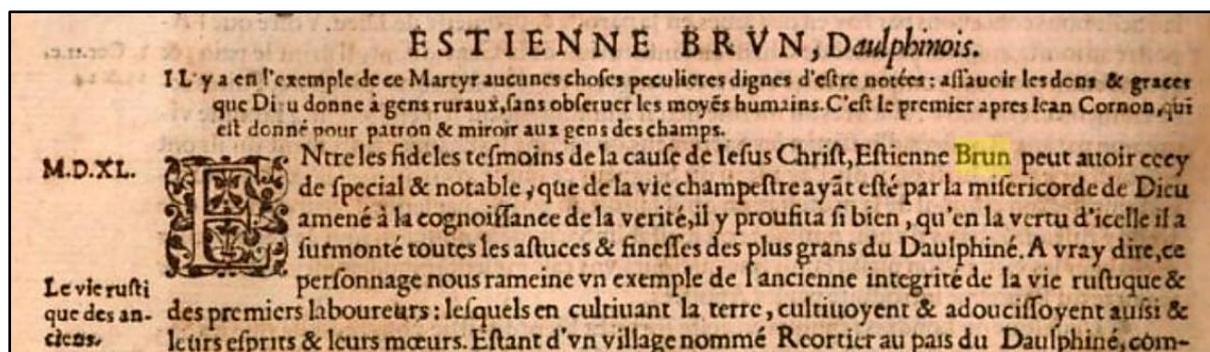
Une exigence morale au-dessus du lot, une conscience personnelle qui le pousse à accepter la mort afin de ne pas être déshonoré aux yeux des autres et surtout à ses propres yeux. Famille, descendance, propriétés, vie terrestre, rien ne semble plus avoir d'importance pour lui. Après le second interrogatoire, identifié comme hérétique, l'inquisiteur conclut qu'il ne peut le ramener à la raison et c'est le bûcher. Pour les protestants du XIX^{ème} siècle, c'est une démarche exemplaire et cette histoire, qui n'est pas sans rappeler certains aspects de la dramaturgie de la Passion du Christ, porteuse d'une charge émotionnelle croissante et forte, peut renforcer leur conviction.

Et sur le moment à Réotier ? Quel fut son impact ? Quelle fut la réaction des Roteirolles pendant le « débat », et après l'exécution de la sentence ? Se sont-ils rapprochés ou éloignés de l'institution ecclésiastique ? Ont-ils adhéré aux thèses de Brun ? Et d'ailleurs était-il le seul à penser ainsi dans le village ?

Pour avoir lu « Un inquisiteur à Embrun au XIV^{ème} siècle, Franciscus Borilli », de Peter Rhein, 2019, je trouve une certaine proximité avec les méthodes de l'Eglise cent cinquante ans plus tôt : d'abord le dialogue, la tentative de faire revenir au bercail la brebis égarée, et ensuite en cas d'impossibilité on s'en débarrasse. Brutalement.

A force de tourner en tous sens sur internet et par le biais des sources documentaires consignées en bas de page, j'en suis arrivé à trouver ce qu'on peut appeler l'original du récit. En voici, en illustration, un extrait.

Document n°1 : copie du début du récit sur Etienne Brun



Ce récit initial est celui de **Jean Crespin**, donné pour être de 1565. Wikipédia, qui fournit sa biographie, le fait naître à Arras vers 1520 et mourir de la peste à Genève en 1572, après avoir exercé les professions d'avocat, auteur et imprimeur-libraire, ces dernières en exil à Genève.

Le titre complet de l'ouvrage dans lequel il présente Etienne Brun est le suivant : « Actes des martyrs déduits en sept livres, depuis le temps de Wiclef et de Hus, iusques à présent. Contenans un Recueil de vraye histoire Ecclésiastique, de ceux qui ont constamment enduré la mort ès derniers temps, pour la verité du Fils de Dieu ». Le dictionnaire précise qu'il y eut « *plusieurs livraisons publiées parues de 1554 à 1564* » et que cette « *Histoire des martyrs [est] connue sous le nom de martyrologe protestant* ».

De son côté, le site bnf.fr affirme : « *Considérée comme le premier martyrologe de tradition protestante l'œuvre est abondamment éditée sous des titres différents couvrant différentes versions remaniées ou complétées entre 1554 et 1564* », et celui intitulé museeprotestant.org parle de « *monument de l'historiographie réformée* ». Enfin le site wol.jv.org (les témoins de Jéhovah [sic]) consacre une rubrique au Livre des martyrs de Jean Crespin : « *Il dresse la liste de nombreuses personnes mises à mort pour hérésie entre 1415 et 1554... Crespin a constitué un catalogue d'individus morts pour leur foi, dans le but de proposer des exemples à ses coreligionnaires. Ce martyrologe est une compilation de rapports de procès et de procédures inquisitoriales ainsi que de témoignages oculaires ou rédigés par des accusés en prison... Selon Crespin, la foi de ces martyrs est digne de mémoire perpétuelle* ».

Sur Gallica (gallica.bnf.fr) on trouve la version de 1619, sur google.books.fr les éditions de 1565, 1597 et 1619. Même texte sur archive.org sous le titre de « Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Évangile, depuis le temps des apostres iusques à présent », édition de 1885 signalant les éditions de 1570, 1597, 1608 et 1610.

Voici donc le récit avec l'orthographe de l'époque, édition 1565, j'ai mis en gras les titres en marge du texte.

« ESTIENNE BRUN, Daulphinois

« Il y a en l'exemple de ce Martyr aucunes choses peculières dignes d'estre notées : assavoir les dons et graces que Dieu donne à gens ruraux, sans observer les moyens humains. C'est le premier après Jean Cornon, qui est donné pour patron et miroir aux gens des champs.

MDXL / la vie rustique des anciens. Entre les fidèles tesmoins de la cause de Jesus Christ, Estienne Brun peut avoir cecy de special et notable, que de la vie champestre ayant esté par la misericorde de Dieu amené à la cognoissance de la verité, il y proufita si bien, qu'en la vertu d'icelle il a surmonté toutes les astuces et finesses des plus grans du Daulphiné. A vray dire, ce personnage nous rameine un exemple de l'ancienne intégrité de la vie rustique et des premiers laboureurs : lesquels en cultivant la terre, cultivoyent et adoucissoyent aussi et leurs esprits et leurs mœurs. Estant d'un village nommé Réortier au pais du Daulphiné, combien qu'il n'eust oncques fréquenté les escolles, si savoit-il lire et escrire en langue François, et s'adonnait avec le labourage à la lecture du nouveau Testament traduit en François : l'un estoit pour la nourriture de sa famille, et l'autre pour l'instruction d'icelle en toute crainte de Dieu.

Reproche des adversaires de verité. Or comme ainsi soit que les Prestres et adversaires de verité souvent luy donnassent grande contradiction, si les surmontoit-il en vertu de ceste parole de Dieu, et les rendoit confus : tellement que le plus souvent ils ne lui savoyent que reprocher, sinon qu'il ne savoit point de Latin, et qu'à credit il lisoit cette sainte Escriture, laquelle il avoit si souvent en la bouche.

Ces reproches eurent telle force à l'endroit de ce personnage, qu'il s'adonna à conférer la version François avec la Latine : de telle sorte que finalement il parvint par grand labeur et collation frequente desdites translations, de pouvoir entendre et alleguer en Latin les passages du nouveau Testament, qui fut depuis cause de le faire parler de tant plus grande hardiesse aux contredisans et ennemis de la verité. Mais comme aux chassieux la lumière est du tout contraire, et ne la peuvent porter, aussi advint qu'en l'an M.D.XXXVIII. les adversaires ne cessèrent de molester ledit Estienne, et procurer son emprisonnement.

La cheute d'Estienne Brun. Estant detenu és prisons de l'évesque d'Ambrun, il fut circonvenu et induit par tromperies et vaines promesses des supposts dudit Evesque, d'admettre un formulaire d'abiuration qu'iceux avoyent escrit en Latin en leur stil accoustumé, pour obtenir delivrance. Mais le Seigneur après icelle delivrance lui donna à cognoistre sa faute ; et en eut tel desplaisir, que souvent il s'accusoit en la présence de ses domestiques et parens, et disoit, Miserable que ie suis, d'avoir si legerement adiouté foy à mes parties adverses ; mais ceste charogne de chair n'en eschappera point, si derechef ie suis prins ains payera l'interest de son periure et desloyauté.

Domicelli inquisiteur. Advint derechef que ledit Estienne en l'an XL. fut emprisonné à l'instigation et poursuite de Gaspar Auger de Gap, fermier de

l'Evesque, qui eseroit avoir sa confiscation. Ce fermier fit tant par le moyen d'un Cordelier inquisiteur de la foy, nommé Domicelli, et d'un qui estoit Vicaire, qu'on procéda à toute diligence à la condamnation dudit Estienne. Plusieurs cependant le sollicitèrent de se desdire, et de sauver sa vie comme il avoit fait autresfois : mesmes sa femme et cinq enfans qu'il avoit, luy furent mis au devant mais il ne fleschit oncques en sorte quelconque. Et quant à la disette qu'on lui remonstroit qu'auroyent ses poures enfans après sa mort, il respondit, Moyennant que la pasture de l'ame, qui est la parole de Dieu, ne leur défaille point, ie n'ay aucun souci du pain du corps.

O constante et vertu admirable ! Au mois de Juin de ceste mesme année, Estienne étant mené devant les juges pour ouyr sentence de mort, les aborda en ceste sorte, disant, Poures gens, que pensez-vous faire ? vous me voulez condamner à la mort ; vous vous trompez, ce sera à la vie. La mort m'espouvanteroit si ie ne cognoyssoye qu'aux enfans de Dieu elle fust entrée à la vie, car des miseres de ce poure monde ie passeray incontinent à une immortalité bien-heureuse que i'ay tant désirée.

Cela dit, ainsi qu'on le menoit au lieu du dernier supplice nommé Planuol, il exhortoit de grande affection le poure populaire, qui estoit en grand nombre amassé pour voir sa mort. Quand on l'eut attaché au posteau, et que le feu fut mis au bois à l'environ, il demoura debout quasi l'espace d'une heure autant que la flamme bonnement l'attouchast ; telle estoit sur l'heure l'impétuosité du vent qui la dechassait et destournait ladite flamme, de sorte qu'on fut contraint de remettre nouveaux fasceaux et quelques vaisseaux huilez pour de plus en plus embraser et enflammer le feu. Le Bourreau voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, lui donna sur la teste d'un long crochet qu'il avoit en la main. Estienne vivant encore, luy dit, Puisque je suis condamné d'estre bruslé, pourquoy me veux-tu assommer comme un chien ? Lors le Bourreau luy lança le mesme crochet à travers du ventre et l'ayant abbattu et couvert de bois allumé, consuma le corps, et le rédigea en cendres ; lesquelles pour accomplir la sentence des iuges, puis après furent iettées et esparses au vent. Le Magistrat fit inhibition expresse à cry publique, que personne n'eust à parler de la mort d'Estienne Brun, sur peine d'estre estimé heretique comme luy, et coupable d'une mesme punition comme luy. »

Ce récit se situe donc trois siècles avant les précédents, et bien sûr il a été connu des autres auteurs puisqu'ils le rapportent. Ils en ont fait leur miel, leur source documentaire unique et l'ont répété en ôtant des détails, mais aussi une certaine forme de religiosité, de merveilleux, car la sensibilité de leur époque n'est plus celle du XVIème siècle.

Quant à Jean Crespin, il est honnête. Il ne cache pas son but : utiliser « l'exemple » d'Etienne Brun pour frapper l'imagination et faciliter l'évangélisation des gens de campagne. Exemple édifiant donné « pour patron et

miroir aux gens des champs ». Rappelons qu'un « *exemplum* » « *est une forme de récit qui vise à donner un modèle de comportement ou de morale... à persuader l'auditoire ou le lecteur* » (Wikipédia).

Utilisé comme propagande, le cas d'Etienne Brun doit parler aux campagnards. Le récit a-t-il été construit dans ce but, et peut-on le déconstruire pour retrouver la réalité première ? Pour ce lettré, ce que pense et réalise le « *Daulphinois* » est extraordinaire pour un paysan, ce ne peut être là que Dieu qui le meut.

Crespin a peut-être lui-même été touché par cette histoire qu'on lui a rapportée. En tous cas il l'a jugée crédible et l'a sélectionnée. Les faits se déroulent en 1538-1540 et il commence à l'écrire en 1554, une quinzaine d'années après. C'est donc encore tout chaud (sans vouloir faire de jeu de mots), ce sont des témoins oculaires qui l'ont rapportée, des témoins dignes de foi, directement ou non, preuve que les gens circulent aussi à cette époque entre le Dauphiné et Genève. En complément, a-t-on conservé les actes écrits du procès et de la sentence ?

Crespin introduit le cœur de son récit en présentant Etienne Brun, non pas dans son cadre quotidien effectif, mais par une parabole en en faisant un paysan naturellement bon, non vicié, comme aux premiers temps de l'humanité, avant la Chute, dont le travail simple en fait un être bien. L'idée, c'est que durant le labour son esprit travaille aussi, et qu'il acquiert une force spirituelle, intellectuelle et morale qui va vaincre tous les obstacles sur son chemin.

Argumentant en s'appuyant sur les propos lus, retenus et faits siens dans la Bible, il va souvent confronter son point de vue avec celui de l'Eglise officielle, des prêtres et des autres catholiques locaux : « *les Prestres et adversaires de verité souvent luy donnassent grande contradiction* », en mettant en échec leur discours et en sortant vainqueur de ces joutes oratoires : « *tellement que le plus souvent ils ne lui savoyent que reprocher* ». Globalement, ses contradicteurs ne s'en tirent qu'en se réfugiant derrière la version classique de la Bible en latin, latin que ne maîtrise pas Etienne Brun.

Qu'à cela ne tienne, grâce à un gros travail, il franchit un palier supérieur en apprenant la langue latine, ce qui lui permet de comprendre et de maîtriser la Vulgate, et in fine de « *conférer la version Françoise avec la Latine* », c'est-à-dire de « *rapprocher des textes pour en établir les ressemblances et les différences* » (cnrtl.fr, comme pour les autres définitions), bref les comparer. Ainsi devient-il capable d'« *entendre et alleguer en Latin les passages du nouveau Testament* », alléguer signifiant « *citer un texte, un passage, un fait comme preuve de ce qu'on affirme* ». Par là même, il se hausse au même niveau que ses contradicteurs, ce qui lui donne davantage d'assurance et lui permet de s'engager plus avant, de faire entendre plus fort sa parole : « *qui fut depuis cause de le faire parler de tant plus grande hardiesse aux contredisans et ennemis de la verité* ».

Dès lors l'ordre des choses n'est plus respecté, avec ce manant qui s'autorise à donner des leçons aux clercs, aux lettrés. Montrant leurs limites, il tend

indirectement à les rabaisser, à les humilier, aussi ceux-ci vont-ils le « *molester* » (sens premier : importuner, tourmenter par des exigences, des tracasseries, des critiques). De l'animosité on passe progressivement au harcèlement (Etienne Brun a du réussir à se liguer pas mal de personnes contre lui), et de là à l'emprisonnement.

En prison, ce n'est pas clair, puisque son biographe dit qu'il « *fut circonvenu et induit par tromperies et vaines promesses* ». Au figuré, circonvenir veut dire « *entourer quelqu'un de toutes sortes de ruses et d'artifices, employer à son égard d'habiles procédés* ». A-t-il eu un moment de faiblesse ou s'est-il fait avoir ? Il sort libre, rentre certainement à Réotier : quel fut son accueil ? Y-a-t-il eu deux camps plus ou moins affirmés, de l'indifférence ? En tous cas c'est la « *délivrance* » autrement dit l'« *action de débarrasser de ce qui gêne ou nuit, de soulager d'un mal* ».

Cette délivrance n'est que de façade, puisqu'il s'aperçoit bientôt qu'il a été berné à Embrun (preuve qu'il ne maîtrise pas parfaitement le latin, du moins le verbiage des gens d'Eglise), et il s'en veut profondément. Blessé dans son amour-propre, son égo et peut-être se croyait-il supérieur aux autres, cela devient une obsession, il tombe dans la haine de soi : « *souvent il s'accusoit en la présence de ses domestiques et parens* ». Il n'en dort plus, son histoire personnelle se réduit à sa seule vérité, il n'y a plus que la Vérité qui compte, les risques qu'il prend et la mort passent au second plan, puisqu'il dit en parlant de lui-même : « *ceste charogne de chair n'en eschappera point* ». On peut même aller plus loin et soutenir que dans son esprit, seule la mort, une mort violente, le rachètera à ses propres yeux, et accessoirement sera l'ultime façon de prouver au monde qu'il est le plus fort, qu'il a raison, en payant de sa vie. La mort effaçant sa méprise, lavé de cette grave erreur, cela le conduira au paradis.

Hauteur de vue ou enfermement psychologique, le biographe met en comparaison les tourments intérieurs d'Etienne Brun et les préoccupations basement matérielles d'une personne gravitant dans l'orbite de l'évêque de Gap. Gap, preuve que l'histoire de Brun a eu une certaine notoriété.

Seconde arrestation, emprisonnement, procès rapide, dans ce contexte Brun ne va surtout pas se renier. Condamnation à mort, à la limite c'est une chance pour lui, c'est ce qu'il attendait pour en finir avec ses tourments. Il a franchi un pas, il est passé de l'autre côté, tout ce qu'on lui met sous le nez ne va servir à rien, il est désormais ailleurs dans ce combat entre lui et lui-même, contre lui-même. Indifférent à tout ce qui est matériel et humain, y compris le devenir de ses enfants. « *Moyennant que la pasture de l'ame, qui est la parole de Dieu, ne leur défaille point, ie n'ay aucun souci du pain du corps* ». Si ses enfants sont nourris à la parole de Dieu, ils auront toujours à manger dit-il.

Face au verdict le condamnant à mort, il « la ramène » encore, se moquant de ces juges qui ne comprennent rien à rien, qui se trompent sur toute la ligne, puisque de son point de vue ils lui ouvrent les portes du paradis. Il est à la limite de les plaindre de leur ignorance complète !

Se définissant en se rangeant parmi les « *enfants de Dieu* », il se voit doublement gagnant avec le supplice qui l'attend : la fin de ses souffrances terrestres, la paix intérieure, et l'obtention d'une « *une immortalité bien-heureuse* » aux côtés de Dieu. Rappelant qu'il « *l'a tant désirée* », que ce fut le but de sa vie terrestre. La souffrance physique ne paraît pas être un problème, une courte étape obligée, un sas pour passer d'une vie à l'autre, même si cela va être un peu plus long que prévu.

Demeure en effet la dernière scène, le supplice. En chemin vers la place de l'exécution, « *il exhortoit de grande affection le povere populaire, qui estoit en grand nombre amassé pour voir sa mort* ». A-t-il acquit une renommée, est-il devenu un phénomène, cette affaire a-t-elle « fait le buzz » ? Exhorter, c'est « *tenter, par des discours, de persuader, de convaincre (quelqu'un de quelque chose), donner du courage, de la confiance* », ici avec « *affection* », ostentation. Amener le pauvre peuple à ses propres croyances, se donner du cœur en demeurant actif, donner une dernière image positive de sa cause à ceux qui vont rester vivants ? Et jusqu'au bout ne pas perdre la face, rester fidèle à soi-même.

Tout au long du récit de Jean Crespin, Etienne Brun apparaît comme un homme « libre » mais seul, sans soutiens, si ce n'est ceux qui lui disent de penser à sa famille. D'autres, à Réotier comme dans le voisinage, ont pu partager ses idées mais se sont tus, préservant ainsi leur existence terrestre. Ils n'ont certainement pas envie de se retrouver dans le viseur de l'inquisition embrunaise, ils savent de quoi il en retourne. Par tradition orale voire par expérience, ils connaissent la croisade contre les vaudois des vallées voisines (1488) et l'émigration en Provence qui s'en est suivie jusqu'en 1520.

Etienne Brun n'en tient pas compte, ou plutôt il accepte et prend le risque, « *si derechef ie suis prins* », dit-il. Sa recherche spirituelle et le problème qu'il a à régler avec lui-même depuis la sortie de son incarcération passent au-dessus de toutes autres considérations.

Etienne Brun, qui avait certainement des capacités intellectuelles bien au-dessus de la moyenne, les a utilisées pour sa foi, pour étancher sa soif spirituelle. Sa réflexion, sa culture sortent de l'ordinaire, on voit bien l'étonnement de Jean Crespin, homme du nord de la France, face à ce personnage, à ce simple « *laboureur* ». Mais exprimant (audacieusement qui plus est) un point de vue quelque peu différent du catholicisme officiel, allant plus loin dans sa quête de Dieu que le commun des mortels et que les clercs locaux, il sort du format

ordinaire. Plus affamé de nourriture spirituelle que les autres, le clergé local qui n'est pas formaté pour cela, ne peut répondre à sa demande, il peut même s'en trouver ridiculisé. Ainsi, par sa présence et son audace, il sape les fondements de l'Eglise locale.

Pour ma part, sans affirmer péremptoirement qu'Etienne Brun était un vaudois, je dirais qu'il était de culture vaudoise, qu'il avait baigné dans cette culture-là au tout début du XVIème siècle, et qu'il était allé plus loin que ses coreligionnaires que ce soit dans sa pensée ou dans son expression.

Vaudois ou protestant ? Guillaume Farel avait incité au synode Chanforan, en 1532, soit juste avant la Passion d'Etienne Brun, à ce que les vaudois se fondent dans les idées de la Réforme, ce qu'ils firent.

Écoutons Gabriel Audisio, universitaire spécialiste de la question, (article « Chanforan 1532 : quel changement ? » dans « Bollettino della Societa di studi valdesi » 1984/1, sites studivaldesi.org et archive.org).

« Sur le plan théologique et doctrinal Chanforan marque bien la fin du Valdésisme médiéval. Mais qui s'en aperçut hors les réformateurs, les barbes, peut-être même pas tous, et quelques personnages plus instruits au sein du monde vaudois ? Sur le plan de la pratique religieuse, la prise de conscience au niveau de l'élite a été probablement assez rapide, peut-être dès les années 1532-1535 ou, en tous cas, dans la décennie 1540. Mais au bas de l'échelle, ce peuple vaudois... n'a assimilé et appliqué vraiment l'orientation nouvelle qu'une génération plus tard, soit durant les années 1560... Cette fin du valdésisme se situe ainsi non pas tant à Chanforan en 1532, ou à Prali en 1533, que dans ce tiers de siècle qui s'étend de 1530 à 1560 »...

Ajoutons que pour l'archevêque d'Embrun Antoine de Lévis de Château-Morand (1526-1548) ou plutôt son suffragant vicaire général (le fameux « *Vicaire* »), car lui-même ne semble pas avoir siégé du tout durant toutes ces années-là à Embrun, le problème n'était pas de savoir si Etienne Brun était l'un des derniers vaudois ou des premiers réformés de son archidiocèse, c'était simplement un « *herétique* » à éliminer avant qu'il ne gangrène la population.

Comme pour d'autres en d'autres lieux, pensait-il qu'un Etienne Brun était « *trop théologien pour paysan de village* » ?

Dernière question. Le personnage et les idées du Roteirolle ont-ils eu un écho dans l'immédiat, une descendance ? Terminons avec un article de l'abbé Guillaume (Gallica, Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1886, pp 125-128) intitulé « *Monitoire contre les vaudois et les protestants du diocèse d'Embrun* ». Le site cnrtl.fr nous apprend qu'un monitoire est une « *lettre adressée par l'autorité ecclésiastique aux fidèles leur enjoignant, sous peine*

d'excommunication, de dénoncer tous les faits répréhensibles dont ils ont connaissance ».

Le titre original traduit par Guillaume en français est « *Monitoire du vicaire et officiel général de l'Archevêque d'Embrun contre les Vaudois, Luthériens et autres hérétiques du diocèse d'Embrun* ». Texte en latin mais interdictions rédigées en provençal à l'adresse du peuple, qu'il résume ainsi :

« Ce document nous montre les Luthériens (Luthérians) existant, en 1540, à côté des anciens Vaudois (Vaudez), au sein de l'archidiocèse d'Embrun. Il nous les présente comme y faisant dès lors à peu près cause commune ; travaillant à des œuvres mécaniques les dimanches et autres fêtes d'obligation ; brisant les images du Christ, de la Vierge et des Saints ; mangeant de la viande le vendredi et autres jours d'abstinence ou de jeûne ; n'observant pas certains autres commandements de Dieu et de l'Eglise : tout autant de caractères de la religion réformée ».

Le vicaire général comme Guillaume à sa suite font erreur sur un point : il ne s'agit pas de luthériens mais bien de calvinistes (Calvin à Genève, Luther en Allemagne).

Si l'on reprend le texte en provençal, la première chose que doivent dénoncer les habitants, c'est l'existence même des hérétiques, que le fait soit avéré ou que les personnes soient simplement suspectées d'hérésie ; c'est ensuite les paroles contre la foi chrétienne et l'Eglise, le travail le dimanche, tout ce qu'indique l'auteur, mais aussi la simple fréquentation et l'aide de ces personnes qu'on sait ou croit être des hérétiques.

Etienne Brun est brûlé à Embrun en juin 1540, ce monitoire qui réagit contre les hérétiques vient quelques mois après son supplice, début décembre de la même année. Y a-t-il un lien de cause à effet ? Est-ce une réponse à un certain émoi ou même à un émoi certain causé par sa mise à mort ? Pourquoi pas...

Disons que le Roteirolle peut être la partie émergée de l'iceberg, dans cette époque de transition entre les vaudois et les réformés. Il symbolise ce moment de l'histoire où l'Eglise locale tient encore fermement le pays, mais est-ce une victoire durable ? Ce qui est sûr, c'est que ce ne sera plus le cas une ou deux générations plus tard.

2. 1585, le martyr du curé de Réotier

C'est Régine Eymar qui m'avait donné connaissance de la liste des curés de Réotier. On la retrouve numérisée dans Gallica : « Clergé ancien et moderne du diocèse de Gap (Hautes-Alpes) : abbés, prieurs, curés, vicaires, chapelains, etc., de toutes les paroisses du diocèse actuel », abbé Paul Guillaume (extrait du tome VI de l'inventaire de la série G des archives départementales), 1909.

Après les curés Garcin Pierre en fonction jusqu'en 1548 (y était-il déjà en 1538-1540 ?), et Albert François à partir de cette date, et peut-être un prêtre non passé à la postérité, voici « *X..., martyrisé par les calvinistes v. 1586* » précédant Assoul Jean qui décèdera en 1592.

Il y a ici trois choses intéressantes à étudier : le contexte général, les faits et la postérité de l'évènement.

Commençons par ce qu'en dit un auteur relativement récent, Emile Escallier, dans l'article « Pourquoi et comment Lesdiguières prit Embrun en 1585 », dans le Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1964, p 92, numérisé dans Gallica. Emile Escallier n'est pas n'importe qui puisqu'il fut président de la SEHA de 1966 à son décès en 1985, c'est en outre un spécialiste de Lesdiguières, à qui il a consacré un ouvrage en 1946.

Quant à ce dernier, né dans la noblesse du Champsaur en 1543, le moins qu'on puisse dire avec Wikipédia, c'est qu'il fut une « *personnalité marquante du Dauphiné* ». Il s'engage dès le début des Guerres de religion du côté des réformés et devient le chef militaire des protestants dans notre région, puis de tout le Dauphiné. Il tente de prendre la ville une première fois, en 1574. C'est un échec, le chef de l'opération est capturé, jugé sommairement, pendu, son cadavre est traîné dans les rues d'Embrun, puis dépecé (Escallier). Lesdiguières y revient une seconde fois, une décennie plus tard, avec succès.

Et pour notre auteur, le tournant, ce qui le lance et le fait connaître, c'est la prise d'Embrun le 19 novembre 1585.

Escallier : « *Aussitôt maître d'Embrun il ne perd pas son temps à poursuivre Guillaume d'Avançon [l'archevêque] qui a pu s'enfuir subrepticement à la dernière minute. Les soldats s'étant servis au point d'être repus, il fait aussitôt régner l'ordre. Il y a bien ça et là quelques exactions : elles sont inévitables. Le malheureux curé de Réotier en est un bien cruel exemple et sans doute ne découvre-t-il pas dans son bourreau cet « abîme de bonté » que Richelieu célèbrera plus tard : enfermé dans un tonneau hérissé de pointes il est précipité dans la Durance du haut en bas de son rocher. Fait divers ! Mais par ailleurs voyez sa hâte à tout organiser. Dès le 20 novembre... »*

Escallier signale immédiatement à la suite de son récit de la prise d'Embrun, de son pillage et saccage, le rapide retour à l'ordre imposé par Lesdiguières. Il mentionne dans ce cadre « *quelques exactions* », l'épreuve du curé de Réotier, qu'il qualifie de « *Fait divers !* » et en fait porter la responsabilité morale à Lesdiguières « *son bourreau* ». Revenons sur le contexte de cet événement qu'il juge périphérique, avec Joseph Roman et son article « *Avant et après la prise d'Embrun par Lesdiguière en 1585* », dans le Bulletin de la SEHA, 1914, p 182, numérisé dans Gallica.

« *Grâce à cette défense acharnée [les ultimes défenseurs d'Embrun] obtinrent une capitulation honorable et purent se retirer en armes, et sans encombre sur Guillestre et Briançon* ». Au cours d'une enquête officielle plus tardive, les témoins catholiques déposeront que « *des prêtres furent chassés, forcés de se cacher, mis à rançon, privés de leurs revenus ou de leurs dignités, que leurs rentes furent saisies pour les besoins de la cause protestante, mais rien au-delà* », comprendre pas de meurtre parmi les clercs de la ville. « *Certains catholiques, prêtres ou laïques, s'expatrièrent soit qu'ils aient été expulsés par les protestants, soit qu'ils aient jugé prudent de disparaître... L'église protestante fut organisée dès le lendemain de la prise d'Embrun* ».

Maître de la ville, que fait Lesdiguières ? Le lendemain justement, il sécurise les abords de sa conquête, c'est ce que nous explique le même Joseph Roman dans « Cinq ans de l'histoire d'Embrun (1580-1585) », 1877, article numérisé dans Gallica :

« *Le lendemain même de la surprise d'Embrun, c'est-à-dire le 21 novembre, une compagnie d'infanterie, commandée par le capitaine du Roure, et quatorze cavaliers, sous les ordres d'Ymbert de Rousset, sortirent d'Embrun et s'emparèrent sans coup férir de Châteauroux, dont ils chassèrent les trainards de la garnison d'Embrun, qui s'y étaient arrêtés ; le lendemain 22, du Roure s'avança jusqu'à Saint-Clément, qui ouvrit ses portes sans tenter de résistance* ». Il poursuit : « *Enfin le 5 décembre, après quinze jours de troubles et d'effroi, les consuls d'Embrun purent obtenir de leur vainqueur des lettres de sauve-garde, qui rendirent la sécurité à la contrée* » ... « *Tout l'Embrunais, à l'exception du bourg de Guillestre, obéissait désormais aux protestants. Lesdiguières essaya, au commencement de 1586, de s'en emparer et envoya d'abord le capitaine Gentil pour le reconnaître...* » Echec. « *Cet insuccès de Lesdiguières ne tarda pas à être réparé ; en 1587, Guillestre tomba sans coup férir entre ses mains* ».

Voilà donc le cadre temporel posé. Alternance de faits de guerre à l'initiative du futur connétable de France, et de périodes où il assure la quiétude de la contrée. L'évènement dont notre commune conserve la mémoire date-t-il du lendemain ou du surlendemain de la prise d'Embrun, ou de quelques semaines plus tard lors de la tentative de prise de Guillestre, voire encore de sa chute effective en 1587 ?

Est-ce si important d'ailleurs ? A priori je pense que cela se situe dans le feu de l'action fin 1585, éventuellement début 1586.

Roman ne dit mot de notre sujet car ce n'est pas le sien ; il montre des faits de guerre, une logique militaire organisée et s'y cantonne.

Voyons ce qu'en dit le curé Albert, un siècle plus tôt, car c'est le récit le plus accessible et le plus connu de la mort du curé de Réotier.

« Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun », 1783, tome 1, p 71, numérisé dans Gallica. Histoire anonyme dont tout le monde sait qu'il s'agit du curé Antoine Albert (1717-1804) originaire du Briançonnais et longtemps curé de Seyne, belle œuvre qui sert encore aujourd'hui de source documentaire de premier plan.

« *La ville d'Embrun prise, de Lesdiguières envoya dès le lendemain ses soldats sous le commandement de Rousset à Châteauroux, pour dissiper les troupes qui y étaient ; et le capitaine Jacques le Roure alla se faire ouvrir les portes de Saint-Clément... Ce fut dans cette vallée [le Queyras] qu'on vit des traits inouis de cruauté contre les catholiques, et surtout contre les prêtres. A Moline, paroisse de cette vallée, on écorcha le curé tout vif, comme un autre S. Barthélémy, et de sa peau on lui en fit une espèce de chasuble ; on l'enterra ensuite jusqu'au menton, et sa tête qui était hors de la terre, servait de but aux assistants, qui y jouaient au palet. On lui trancha enfin la tête, et l'on s'en servit comme d'une boule pour jouer.*

Si nous quittons la vallée de Queyras pour revenir dans l'Embrunais, nous verrons qu'à Réotier le curé y souffrit le plus cruel martyre : on eut la barbarie de prendre un tonneau que l'on garnit en dedans de pointes de clous, on l'enferma ensuite dans le tonneau, et après on le lança du haut de la montagne vers la Durance le long des rochers et des précipices. Son corps dut être percé et déchiré mille et mille fois ; c'est là sans doute un martyre, qui doit être mis au rang de ceux qu'on imaginait dans les premiers siècles pour faire souffrir les chrétiens. Quelle réforme ! ou plutôt, quel esprit de charité, pour une religion réformée ».

A presque deux siècles de distance entre les auteurs, les faits rapportés se recourent. Ce que décrivent Escallier et Albert est similaire. La différence provient de l'enrobage de l'évènement. Le curé Albert est encore sous le choc des faits subis par ses pairs, il emploie le terme « *martyre* » et en profite pour discréditer et condamner les protestants et leurs idées, alors que dans la seconde moitié du XXème siècle Escallier, après avoir vécu la Seconde guerre mondiale, n'est plus dans ce type de débat se contentant de qualifier l'épisode de « *cruel* ».

Remontons maintenant encore dans le temps jusqu'à une relation plus ancienne, plus proche de l'évènement puisqu'elle appartient à la génération d'après les faits, celle de Marcellin Fornier (1592-1649).

Le R.P. Fornier, de la Compagnie de Jésus, qui mène une vie itinérante dans un large sud-est, tour à tour professeur, prédicateur, confesseur et catéchiste, missionnaire également, est professeur à Embrun dans les années 1626-1628 et 1629-1630 puis prédicateur au même lieu en 1639-1640, dixit l'abbé Guillaume. C'est ce dernier qui publie en 1890-1892 en trois tomes cette œuvre monumentale, intitulée « Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottienes et particulière de leur métropolitaine Ambrun, chronographie et meslée de la seculière avec l'ecclésiastique ». « *Durant le long intervalle de 1626 à 1643, Fournier composa son Histoire générale des Alpes. Il consacra à cet ouvrage cinq années d'un labeur opiniâtre* » (Guillaume).

J'ai retranscrit son texte avec la graphie actuelle, nous sommes p 579 du tome II, après le pillage et les vexations contre les clercs d'Embrun :

« *La calamité qui battit les gens d'église passa jusques aux séculiers, après avoir écumé le meilleur de cette ville, au pillage de Châteauroux et de Saint-Clément, qui sentirent la forcénierie des troupes que Rousset conduisit au premier et le capitaine Jacques [surnommé le Roure] au second* ». Forcénierie : « *état ou acte de celui qui est forcené, folie, fureur* » (site cnrtl.fr). Il donne quelques exemples de notables catholiques embrunais malmenés, et nous arrivons à la p 584.

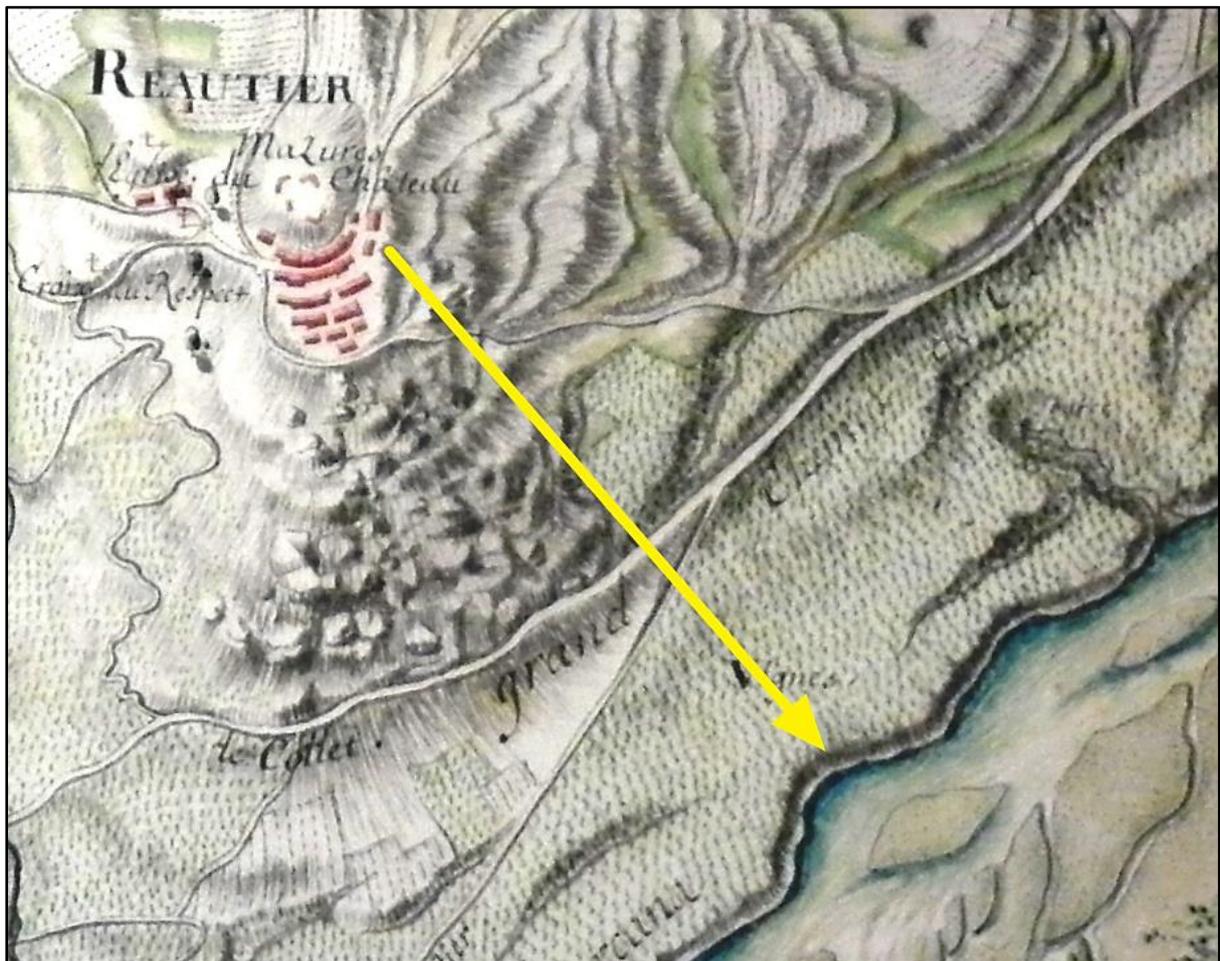
« *Vous pourrais-je raconter, sans horreur l'inhumanité brutale qui fut exercée contre le curé de Réotier, qui mériterait le nom d'un glorieux martyr, vainqueur par sa patience des tragiques inventions de cette furie ou géniture infernale, que je prends pour l'hérésie ? Les tyrans d'autrefois ont fait rouler au-dedans de certains tonneaux, hérissés en la partie intérieure de clous et de très aigües pointes, les invincibles témoins de Jésus-Christ. Ils en renouvelèrent la cruauté contre celui-ci, qu'ils enfermèrent semblablement dans un tonneau, meurtrier par un million de clous et de stilets, qu'ils firent aller en précipice du haut du village, qui est situé sur un tertre, jusques dans la Durance (2). O la belle âme ! O la gloire qu'elle alla posséder dans l'éternité, toute rayonnée de clartés, qui surpassaient le nombre de clous qui l'avaient outrepercé !* »...

Ici on retrouve à nouveau les mêmes faits, avec un enrobage encore plus important de considérations morales. Notre « *glorieux martyr* », qualifié de « *belle âme* » avec la « *gloire qu'elle va posséder dans l'éternité* » est situé aux antipodes de « *l'inhumanité brutale* » de la « *géniture infernale* ». Fornier, qui écrit donc entre 1626 et 1643, bien après l'Edit de Nantes et pendant la période de tolérance que celui-ci ouvre, et de quarante à cinquante ans après les faits, montre le traumatisme des catholiques qui se réfèrent aux martyres des premiers chrétiens ainsi que la haine qui demeure encore entre les deux communautés.

Dans sa rapide relation, Escallier, géographiquement, se contente de dire que le curé est « précipité dans la Durance du haut en bas de son rocher ». Albert précise qu'on « le lança du haut de la montagne vers la Durance le long des rochers et des précipices », et là Fornier affirme « qu'ils [le] firent aller en précipice du haut du village, qui est situé sur un tertre, jusques dans la Durance ». Rocher est le terme générique qui définit la position géographique du village d'alors.

Etudions les lieux.

Document n°2 : le parcours supposé du curé de Réotier



Extrait de « Plan et carte de Mont-Dauphin en Dauphiné à la grande portée de canon » par Villeneuve (1695), scan aimablement fourni par Régine Eymar.

Carte dressée un siècle après les faits, où l'on voit les restes du château médiéval, l'église paroissiale et le village d'alors sur son tertre.

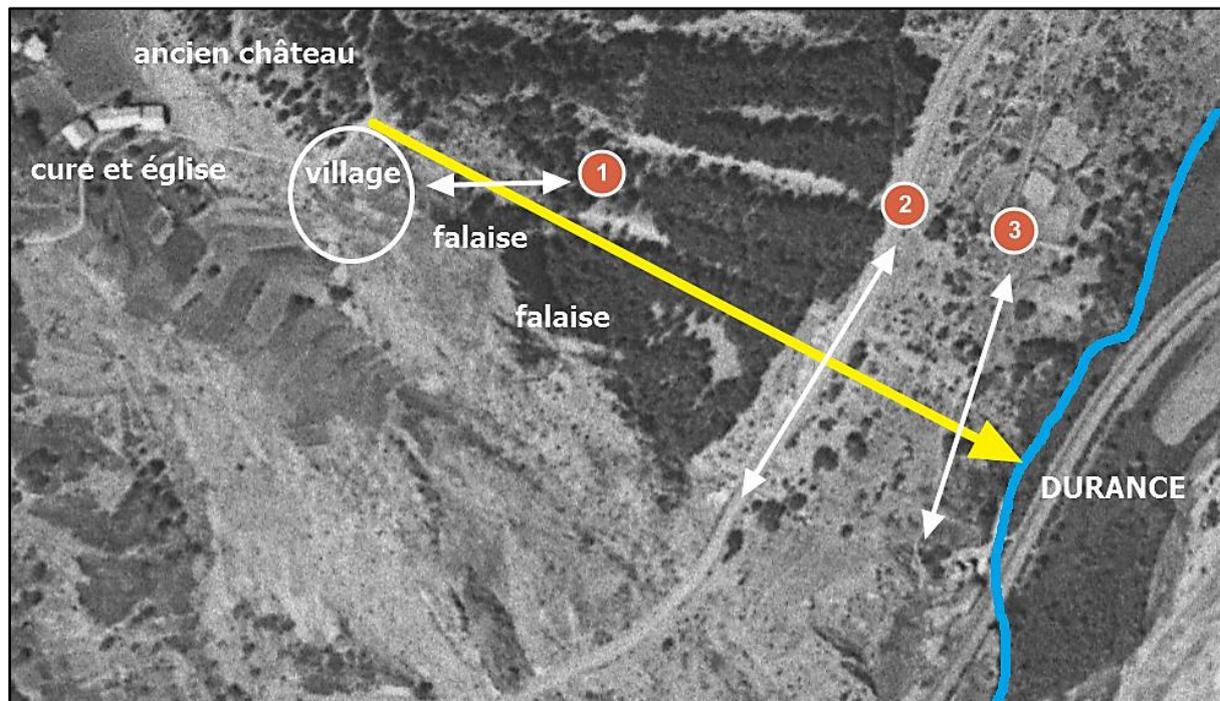
L'église est excentrée, et sur le terrain en aval de celle-ci les pentes sont relativement modérées et coupées par des murs de pierres sèches (quartier de l'Auche). Sous l'ancien village lui-même, au sud-est la pente herbeuse est

d'abord assez douce puis il y a une falaise rocheuse (crête de Ville), falaise importante qui borde à l'est la pointe aval du village. Demeurent les pentes les plus orientales, plus régulières et sans rochers.

Si l'on se place dans l'optique sadique des exécutants, leur objectif est de voir rouler le tonneau le plus longtemps et le plus loin possible. S'il saute la falaise, il peut s'écraser et se disloquer au bout de quelques secondes, le curé n'allant pas bien plus loin. A l'inverse sur une pente nue, régulière avec des pierres sans trop de creux ni de bosses, le tonneau va prendre de plus en plus de vitesse et sans rencontrer d'obstacle le faisant dévier de sa route, il va aller le plus loin possible, cela va être spectaculaire et le curé va souffrir plus longtemps (s'il n'est pas déjà mort).

Pour mieux comprendre, utilisons la photographie aérienne ci-dessous.

Document n°3 : le parcours supposé du curé (2)



Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr

J'ai choisi ici une photographie aérienne de 1956, avant que le reboisement artificiel du XIXème siècle sous l'ancien village se généralise aux alentours.

Ayant traversé au bout de quelques dizaines de mètres le chemin de la Viasse (1), le tonneau peut franchir celui plus large reliant les Moulinets au Cros (2) et celui montant de l'Islette (3, au nord de la fontaine pétrifiante). Un instant ralenti par la présence de vignes et de clapiers, si « tout se passe normalement » il pourra

terminer sa course dans la Durance (bord du lit en bleu) puisqu'il y a à nouveau une très forte pente jusqu'à la rive de la rivière venant lécher la montagne.

Question subsidiaire. Y avait-il de la neige ce jour-là ? Ajoutons que si le tonneau démarre sa course à 1180 m d'altitude et sachant que la Durance est à 880 m, le dénivelé négatif qu'effectue le pauvre curé peut aller jusqu'à 300 m ! Quant au temps de souffrance...

Pourquoi le curé de Réotier et pas un autre ? Y-a-t-il eu altercation ? Altercation orale (où ?), les protestants qui s'emparent du prêtre, le malmènent, font le choix du supplice, un tonneau de bonne taille qu'on trouve, y mettre le curé dedans, le temps de fixer les pointes tournées vers l'intérieur, de l'amener au lieu choisi, les quolibets peut-être, la souffrance morale et physique du curé commence bien avant de rouler...

Au-delà du sens de ce meurtre avec préméditation, comme une descente aux enfers, la vraie question est celle de l'attitude des habitants de Réotier ce jour-là. Forcément, ce sont les protestants de Lesdiguières qui sont à l'initiative de la démarche. Mais est-ce que certains Roteirolles gagnés au calvinisme agissent de concert avec les quelques troupes protestantes ? Est-ce que des rancœurs accumulées localement contre l'institution qu'il représente participent à l'établissement du plan de l'assassinat ? Quelle est l'attitude de la majorité de la population ? Est-elle présente, applaudit-elle ? Quelle est la part du public qui regarde le spectacle ? Où sont les autres pendant ce temps ? Est-ce qu'il y en a qui n'ont pas voulu voir la scène et qui se sont enfuis dans les bois ? Qui ont été forcés à voir ? Est-ce que certains n'avaient pas attendu l'arrivée des protestants pour déjà fuir en montagne par peur ?

Et ensuite. Est-ce que certains habitants sont subrepticement allés ramasser les restes du curé et lui faire une sépulture ? Est-ce qu'une sorte de messe a été secrètement dite pour son âme ? Il semble y avoir rapidement un nouveau curé, Jean Assoul, peut-être âgé puisqu'il décède en 1592 seulement six ans après les faits, et à ce jour je n'ai pas entendu parler de temple protestant établi à Réotier. Et enfin, comment tous, au sein de la communauté roteirolle, partisans et ennemis de cette façon de faire, ont-ils réussi à vivre ensemble ultérieurement ? Le toponyme indiquant sur les matrices cadastrales de 1833 qu'il y eut un calvaire sur la butte de l'ancien château est-il lié à ce triste évènement ? Et qu'est-ce que cette « *croix du Respect* » établie à proximité de l'église sur le plan de 1695 ?

J'en étais là lorsque j'ai réussi à forcer une forteresse dont je n'arrivais pas à trouver la clé pour arriver aux informations. La vue de cette forteresse, c'est la note de l'abbé Guillaume : « (2) Cf. *Monumenta hist. patriae, SS., t. II, col 1511* », autrement dit la source documentaire de base de ce récit. J'y suis parvenu en faisant un détour par « Vaudois et protestants des Alpes : recherches

historiques contenant un grand nombre de documents inédits sur les Vaudois et les protestants des Alpes dauphinoises et piémontaises », de Jean Armand Chabrand (1812-1898), 1886, numérisé sur Gallica. Voici Chabrand, p 146, pour le passage qui nous intéresse.

« *Le lendemain, le capitaine Rosset prenait Châteauroux et le capitaine Jacques, dit le Roure, s'emparait de Saint-Clément. Ils parvinrent même à pénétrer dans Guillestre ; mais repoussés par la garnison, aidée des habitants, ils ne purent s'y établir* (en note, Guillestre ne fut pris qu'au mois de septembre 1587) ».

« *A Saint-Clément, « faisant la garde sur le pont, une compagnie sous la conduite du capitaine Brun, voleur insigne, se saisit du curé de Crévoulx, appelé Pierre Salva, et lui ayant attaché les deux pouces au derrière du dos, le dévalèrent jusqu'au fil de la rivière, tant pour lui faire renoncer sa religion que pour en extorquer de l'argent.*

Le même Brun, avec sa compagnie, ayant empogné le curé de Restier (Réotier), il l'enferma dans un tonneau et puis, ayant armé tout partout ledit tonneau avec des chevilles de bois et des clous de fer qui perçaient bien avant au-dedans, en cet estat il le précipita du haut du rocher dudit Restier, jusqu'à la rivière.

Ils traitèrent avec moins de tourment corporel, mais avec plus d'ignominie le curé d'Eigliers, lequel ayant prins et embasté, comme un mulet, et mis sur son bast un fagot de foin, avec une muselière à sa bouche, ils le menèrent en cet équipage à Saint-Clément, et l'attachèrent à la crèche, lui mettant au devant le foin qu'il avait porté, pendant qu'ils ivrognèrent à ses dépens dedans la taverne » (2).

Le début de l'histoire correspond aux récits connus, même si la tentative contre Guillestre est d'après Roman un peu plus tardive. Avant d'aller consulter la source originelle de ce Chabrand, remarquons que le passage qu'il rapporte ne concerne pas que le seul curé de Réotier, mais également deux autres, ceux de Crévoux et d'Eygliers : il s'inscrit dans un contexte, bref mais dense. L'objectif du texte retranscrit est de relater les méfaits contre les prêtres. Alors pourquoi le curé de Réotier est-il le seul des trois à être resté dans l'histoire ? Parce qu'il est le seul à en être mort, et que son type de mort est saisissant donc édifiant de la cruauté des troupes réformées.

Résumons. Escallier fait porter la responsabilité morale de l'assassinat à Lesdiguières parce que ce sont des éléments de ses troupes qui l'ont causé. Ses troupes parties en reconnaissance dans la vallée en amont d'Embrun. Roman ajoute qu'elles sont à Saint-Clément, bourg alors fortifié, limitrophe de Réotier et que c'est durant une période de « *quinze jours de troubles et d'effroi* ». Fornier pointe le doigt sur « *la forcénierie des troupes* », et Chabrand affirme, même si ce n'est pas le même nom de responsable que « *le même Brun, avec sa compagnie, ayant empogné le curé de Restier (Réotier), il l'enferma dans un tonneau* ».

Le site cnrtl.fr donne plusieurs sens au terme empoigner : « tenir fermement quelqu'un / mettre en état d'arrestation / prendre, saisir / en venir aux mains, se colleter / se quereller ».

En rapprochant les informations des divers historiens, il y a dans tout cela une logique dans l'espace et le temps, qui permet de situer l'assassinat au 22 novembre 1595 ou légèrement plus tard si ce « *capitaine Brun* » a remplacé celui qui s'est fait ouvrir les portes de Saint-Clément, ayant l'ordre de tenir le pont et de contrôler les allées et venues dans le secteur. Un capitaine décrit comme étant à la tête d'une bande de soudards faisant subir des vexations aux catholiques.

Même si l'essentiel est désormais connu, revenons à la note infrapaginale de Chabrand : (2) : « *Voyez Gioffredo dans Monumenta historiae patriae, col 1511* ». En entrant sur le site archive.org, occurrence Gioffredo, j'arrive alors sur « *Historiae patriae monumenta edita issu regis Caroli Alberti. Scriptorum II, Torino, 1839* », un autre monument d'histoire (22 tomes publiés entre 1836 et 1901) comme sut en produire le XIX^{ème} siècle, et avec la clé « *restier* » et non « *reotier* », p 790 et colonne 1511 du tome 2, j'accède à ceci [c'est Gioffredo qui s'exprime en premier] :

« Per dare un saggio delle molte abbominazioni solite a commertersi degli Eretici in questo tempo, rescrivero il principio de certa fedele relazione francese comunicatami dal Priore Marc Aurelio Rorengo de Conti di Lucerna in questi termini :

Introduction de la Religion prétendue réformée, autrement du Calvinisme en France, et notamment en la vallée de Queyras ...

« *Ils s'expandirent par toute la France à guise de chenilles malencontreuses, sauterelles broutemalheurs, et guespes venimeuses, et se rendirent, non les Maistres en droict, mais les Maistres en faict... Au Dyos en Dauphiné ils scelèrent leur rage [etc., etc.] ... mais approchons nous de nostre lieu natal.*

Faisans la garde sur le pont de Saint Clément, sous la conduite du capitaine Brun voleur insigne, mais très propre pour planter cette nouvelle foy, ils prindrent le curé de Crévoulx appelé Pierre Salva, et luy ayant attaché les deux pouces au derrière du dos, le dévalèrent en cette posture jusques au fil de la rivière, tant pour luy faire renoncer sa Religion, que pour en extorquer de l'argent, peut s'en falut qu'il n'y laissa la vie.

Le mesme Brun avec sa Compagnie ayant empogné le Curé de Restier, il l'enferma dans un tonneau, et puis ayant armé tout par-tout ledit tonneau avec de chevilles de bois et clouds de fer, qui perçoient bien avant au-dedans, en cet estat il le précipita du haut du rocher dudit Restier jusques à la rivière.

Ils traictèrent avec moins de tourment corporal, mais avec plus d'ignominie le Curé d'Eigliers, lequel ayant prins et embasté comme un mulet, et mis sur son bast un fagot de foin, avec un muselière à la bouche, ils le menèrent en cet équipage à S. Clément, et l'attachèrent à la cresche, lui mettant au-devant le foin,

qu'il avait porté, pendant qu'ils yvrognaiient à ses despens dedans la taverne sur le mesme pont ils guettoient ceux des Catholiques qui passaient pour, s'ils pourvoient leur imprimer leur caractère, et à qui ne voulait adessus ils rasoient la teste et la barbe, à des autres en croix, ou à demy pour se moquer d'eux, et les faire mescognoistre à leurs parens au retour. Seguite a descrivere il progresso dell'eresia nelle valle di Cherasio, ed altri luoghi della diocesi d'Ambruno »...

Pourquoi ce texte en français ? Après une introduction sur la naissance et le développement de « l'hérésie », la publication des exactions des protestants dans le Diois et le Guillestrois, va justifier les mesures prises par les autorités piémontaises pour lutter contre la progression de l'hérésie dans leurs vallées alpines.

Pour notre part, ce texte in extenso confirme que l'assassinat du curé de Réotier n'est pas un acte isolé mais s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu, les prêtres étant les premières cibles et victimes, les laïcs pouvant dans une moindre mesure passer eux aussi de mauvais moments.

Les Monumenta ont donc repris et copié Pietro Gioffredo, prêtre niçois, (1629-1692), historien de la Maison ducale de Savoie, auteur de « Storia delle Alpi Marittime » vers 1690, qui comporte plus de 4000 pages ([Wikipédia](#)), lui-même tributaire du « Priore Marc Aurelio Rorengo de Conti di Lucerna », auteur de la « Breve narratione dell'introduzione dell'heresia nelle Valli del Piemonte », Torino 1632, et des « Memorie storiche della introduzione dell'heresia nelle valli di Lucerna, marchesato di Saluzzo et altre di Piemonte », Torino 1649 (ce dernier titre numérisé sur [google.books](#)), et surtout l'un des principaux artisans de la lutte contre les Vaudois.

1649. Lorsque Rorengo publie les mémoires des combats contre les réformés, il y a une soixantaine d'années que le curé de Réotier a été assassiné. Quelles sont ses sources ?

Une première réponse se trouve dans le bulletin de la SEHA, année 1890, p 401, avec l'article de Paul Guillemain « les Transitons de Moline en Queyras ou Mémoires de Pierre Ebreu, de Fontgillarde, 1574-1775 ». « *Ces mémoires de Marc Aurèle Rorengo, composés surtout d'après les minutes des notaires Martin et Sébastien Garcin, ont été insérés par Pierre Gioffredo (mort en 1692) dans son grand travail intitulé Storia delle Alpe Marittime et publiés dans la collection des Monumenta Historiae patriae* ». On peut y lire : « *Transitons de Moline en Queyras ... Le curé dudit Moline ne voulant pas changer, ils l'entérèrent tout vif, devant la porte du cimetière, à Pierre-Chanterelle, jusques à la teste. Et puis il lui jouait aux boules à la teste. Et le vicaire, l'ayant mis dans un tonneau, ils lui enfoncèrent de chevilles dedans et le firent rouler au-dessous de l'église, jusques à la rivière, où il mourut et plusieurs autres. Exerçant dans ce païs toutes les cruautés imaginables, dont le pauvre peuple étoit fortement troublé* », avec en

sus des notes de bas de page : « *Ce curé de Molines fut martyrisé en 1586 (Dr Chabrand, p 134). D'après Rorengo, un traitement analogue fut infligé, vers 1560 [sic], au curé de Réotier (et non Restier, comme on l'a imprimé par erreur) ».*

Une seconde réponse confirme à son tour les données dans un ouvrage déjà cité, « Vaudois et protestants des Alpes : recherches historiques »... de Chabrand, qui affirme et résume : « *L'auteur de l'Histoire du diocèse d'Embrun [le curé Albert] ne fait que répéter ce qui avait été écrit par le P. Fournier et par Gioffredo, et ce dernier n'a fait que reproduire la relation manuscrite qu'il tenait du prieur Rorango et qui provenait des minutes des notaires Barthélémy Martin et Sébastien Garcin... Ajoutons qu'il est de tradition constante, chez les habitants de Molines, que leur clocher et leur église ont été renversés, que leur curé a été martyrisé par ces farouches religionnaires, dans la période 1574 à 1585. Cette tradition se conserve vivace depuis plus de trois cents ans ».*

Ce que je retiens de tout cela, c'est cette conjoncture de haine entre les deux partis religieux, avant même la prise d'Embrun par Lesdiguières, au cours de ce malheureux hiver 1585-1586. Ces drames dont sont victimes des catholiques vont marquer les contemporains, et toute une historiographie va s'en emparer afin que la mémoire ne s'en perde pas, comme preuve que le camp d'en face est exécration. Localement, les habitants vont de leur côté en entretenir la mémoire orale de génération en génération.

Maintenant que les faits sont établis dans leur globalité pour les deux martyres, voyons avec une autre documentation comment ils sont passés à la postérité, et ce qu'il en demeure aujourd'hui.

3. La postérité des martyres : étude comparative

Il est facile de comprendre, lorsqu'on analyse les récits des deux martyres, que jusqu'à la Première guerre mondiale au moins, il n'y a généralement pas d'objectivité de la part des historiens. Il y a tout simplement des historiens catholiques et des historiens protestants, qui sont les hérauts de leurs camps respectifs.

Ce n'est pas qu'ils mentent, ou même qu'ils arrangent l'histoire à leur sauce, c'est qu'ils vont mettre l'accent sur ce qui va renforcer les convictions de leurs partisans, et omettre tout ce qui pourrait les desservir. Pour dire les choses autrement, chacun raconte et dénonce les atrocités du camp adverse. Il faut donc prendre la patience de trouver sur internet et de lire les récits des deux camps, afin de pouvoir en restituer une histoire complète, maintenant que tout cela est bien refroidi, en grande partie grâce à la loi sur la Laïcité (1905).

Revenons d'abord sur notre premier martyr, **Etienne Brun**.

On a vu que très rapidement Jean Crespin, son contemporain, en a fait un exemple pour édifier les protestants et secondairement faire détester l'Eglise catholique et son inquisition. Que son récit est maintes fois réédité, de son vivant puis par ses successeurs suisses, puis enfin repris par les grands historiens français du XIXème siècle.

Côté catholique, je n'en ai pas trouvé de traces, ni chez Marcellin Fournier (1268 pages pourtant dans l'édition de l'abbé Guillaume), ni chez le curé Albert (1060 pages dans l'édition originale).

A vrai dire, il y a cependant une exception et elle vient de Marc Aurelio Rorengo et de ses « Memorie storiche della introduzione dell'heresia nelle valli di Lucerna », publiées en 1649 et numérisées sur google.books.

P 69, dans son chapitre intitulé « *De falsi martiri della pretesa Chiesa riformata* », il dénonce le contenu de l'ouvrage « Storie de Martiri reformati » qu'il attribue à tort à Théodore de Bèze (même mouvance que Jean Crespin).

« ... *Nel secondo promette descrivere le persecutioni de fedeli Heretici, cominciando da Vuicleff et sua morte fin'all anno 1534... Nel terzo describe la morte del celebre Barba Martin Gaunin d'Angrogna, di **Steffano Bruno** di Delfinato, di Giovanni Dias in Spagna...*

*Una sola consideratione ho notate fra le molte ; scrivono questi Historici diffusamente della Constanza di **Steffano Bruno** di Delfinato giustitiato in Ambruno, nel cui processo si vedono giustificati homicidii, latrocinii, violamentii di Donne, e grassationi di strade, e per talli deliti fatto morire. Questo e certo, e non tanto lontano, che i curiosi non potessero vedere l'originale processo ;*

dunque non mori per la Fede, se non fosse per quella data al Diavolo di viver male fino alla morte ».

Globalement, il affirme que Steffano Bruno, en français Etienne Brun, n'a pas été justicié (justicier = infliger la peine corporelle fixée par la sentence, généralement exécuter) pour des raisons de foi, mais pour des meurtres, vols, viols etc., salissant et démolissant ainsi l'image du martyr protestant.

Dans les repères chronologiques qu'il fournit pour la ville d'Embrun durant le siècle précédant les troubles religieux, Joseph Roman (« Tableau historique du département des Hautes-Alpes. Etat ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent »), 1887-1890, tome 2, p 42, numérisé sur Gallica, note le passage des rois, princes et armées ainsi que le fait suivant : « - 1540, *Etienne Brun, de Réotier, est brûlé vif à Embrun comme protestant* ». L'intérêt qu'il accorde à cet évènement funeste est suffisant pour rétablir la réalité.

Egalement aux portes du XXème siècle, parmi les compilations existant sur la thématique, je prendrai deux exemples. Nous trouvons dans Gallica, le livre de Louis Brunel intitulé « Les Vaudois des Alpes françaises et de Freissinières en particulier : leur passé, leur présent, leur avenir », 1888 puis 1892, numérisé sur Gallica, dont j'extrais le passage :

« Supplice d'Etienne Brun de Réotier. La même année, 1540, sur la demande de l'archevêque d'Embrun, fut prononcée la condamnation à mort d'Etienne Brun de Réotier, qui refusa d'abjurer ses convictions religieuses, toutes fondées sur les déclarations de la Parole de Dieu. Ce fut de Rome même et du saint office que vint la sentence qui le condamnait à être brûlé vif, lui et tous ceux qui parleraient de lui, de sa foi, de son courage et de sa constance dans les tourments. Son exécution eut lieu à Gap. Il termina la liste des martyrs de sa commune, mais il ne fut pas le dernier ni le seul habitant de ces montagnes qui eut à subir le même sort ».

Autre récit contemporain, trouvé sur archive.org « *Portraits et récits huguenots du XVIème siècle* », datant de 1895, par Mathieu Lelièvre (1840-1930). J'en extrais le paragraphe suivant :

« Les paysans de France, moins ouverts que les artisans des villes aux nouveautés, eurent aussi leurs martyrs. L'un d'eux, Etienne Brun du Dauphiné »... « Dans le village de Réotier (Hautes-Alpes), où il habitait, il n'hésita pas à entrer en discussion avec les prêtres, et il leur fermait la bouche par ses citations bien choisies. Comme ils lui reprochaient son ignorance du latin, ce jeune paysan se procura une bible latine, et acquit bientôt une connaissance suffisante de cette langue pour pouvoir opposer aux prêtres les textes bibliques d'après la Vulgate. A bout d'arguments, ceux-ci eurent recours à la violence, et firent jeter Brun dans les prisons de l'évêque d'Embrun ».

Deux passages traduisant un intérêt pour le Roteirolle donc, mais avec une histoire tronquée ou comprenant des inexactitudes. A la fin du XIX^{ème} siècle, le souvenir historiographique d'Etienne Brun est toujours présent. De nos jours, sa mémoire bouge-t-elle encore ?

Ouvrons le livre d'Augustin Guillaume (1895-1983), ancien général d'armée, ancien maire de Guillestre et auteur de l'ouvrage : « Le Queyras : splendeurs et calvaire d'une haute vallée alpine », paru en 1968 et partiellement visible sur google books. « *Entre temps, en 1540, l'Inquisition avait sévi et condamné au bûcher un paysan de Réotier près de Guillestre* ».

En consultant le site archive.org, on peut prendre connaissance de l'ouvrage dénommé « The reformation of the heretics : the Waldenses of the Alps, 1480-1580 », écrit par Evan Cameron, et y lire : « In 1540 persecution claimed a victim in the Dauphiné. Estienne or Estève Brun came from Réotier in the Embrunais. He had decided to improve his study of the scriptures by reading them in Latin as well as the vernacular. He was imprisoned in 1538 in the prisons of Embrun, and abjured ; interrogated two years later by a Franciscan inquisitor called Domicelli, he was declared relapsed and burnt».

L'universitaire Cameron cite ses sources, Crespin et Arnaud. Jusque-là rien de nouveau, à ceci près que l'ouvrage date de 1984, il est donc encore récent. Conclusion, de façon très restreinte, le souvenir du martyr d'Etienne Brun n'est pas complètement effacé.

Voyons maintenant la postérité du **curé de Réotier**.

Le premier qui aurait pu en parler n'en parle pas. Il s'agit du premier biographe de Lesdiguières, Louis Videt (1598-1675), né à Serres et fils d'un notable briançonnais protestant, entré au service du connétable et qui le restera jusqu'au décès de celui-ci (site bibliotheque-dauphinoise.com).

Il rédige en 1638 son « Histoire de la vie du Connestable de Lesdiguières contenant toutes ses actions, depuis sa naissance jusques à sa mort avec plusieurs choses mémorables servant à l'intelligence de l'histoire générale », numérisée sur google.books, principale source documentaire de nombre d'historiens que j'ai cités.

Après avoir décrit la prise d'Embrun, il termine son chapitre : « *Le lendemain, voulant commencer à s'y établir, comme en son principal lieu de retraite, et ne rien souffrir autour de luy, qui pût le mettre en soucy, il [Lesdiguières] envoya sa Compagnie de Gens-d'armes avec Rosset, à Chasteau-Roux, où il y avoit quelques troupes, qui disparurent à son arrivée, et en mesme temps, le Capitaine Jacques alla se faire ouvrir les portes de Saint Clement* ». Voici le début du chapitre suivant : « *L'hyver surprit Lesdiguières à Ambrun, et l'y arresta durant sa plus grande rigueur ; mais aux premiers beaux-jours, y ayant étably Prabaud*

son Cousin, pour Gouverneur ... il se mit en estat d'entreprendre de nouveaux exploits ». Rien donc sur le curé de Réotier comme ailleurs dans tout son ouvrage, y compris lors des assauts contre Guillestre, mais l'ombre de Videt plane sur tous ceux qui auront à traiter le contexte du martyre du curé.

Traversons d'un seul pas les XVII, XVIII et XIXème siècles, et considérons ce que dit Adrien Sauret (1825-1871) dans son « Essai historique sur la ville d'Embrun », 1860, p 324, numérisé sur Gallica :

« Les plus affreuses tortures étaient réservées à ceux qui tombaient dans les mains des persécuteurs, témoin ce curé de Réotier pour qui l'on renouvela l'antique supplice de Regulus, en l'enfermant dans un tonneau rempli de pointes et en le faisant rouler du haut de la montagne vers la Durance, le long des rochers et des précipices ; témoin encore cet autre curé de Molinez »...

Vision catholique classique, mais ce qui est intéressant ici c'est la comparaison avec un personnage de l'antiquité romaine. Qui fut ce Regulus ? Marco Atilio Regolo, consul romain durant les Guerres puniques au IIIème siècle avant Jésus-Christ, finit par être défait et mourir tristement dans la souffrance en terre carthaginoise, devenant une figure mythique pour plusieurs raisons, en particulier par son type de mort, sa tragédie inspirant nombre d'auteurs, de peintres et même d'opéras du XVIème au XIXème siècle (Wikipédia).

Deux illustrations, parmi d'autres.

Document n°4 : représentation du supplice de Regulus (1)



Capture d'écran du site romanoimpero.com, comme la suivante.

Une œuvre probablement de la fin du XVIème siècle : Regulus est déjà dans son tonneau, trois Carthaginois clouent les pointes dans le tonneau en les y faisant pénétrer à l'intérieur.

Document n°5 : représentation du supplice de Regulus (2)



Georg Pecz (vers 1500-1550), peintre, dessinateur, graveur allemand et protestant (Wikipedia via britishmuseum.org), dessin daté de 1535. Regulus est déjà cloué dans son tonneau, la figuration le montre juste avant sa course dans l'abîme. L'image marque parfois plus que le récit.

Passons à ce que dit un historien savoyard et professeur renommé à la fin du XIX^{ème} siècle, Charles Dufayard (1860-1942), dans « Le connétable de Lesdiguières », 1892, p 87, numérisé sur google.books :

« Tandis que ses lieutenants s'emparent de Châteauroux et de Saint-Clément... il [Lesdiguières] prend également Réotier, Château-Queyras et Moline où les écrivains catholiques l'accusent d'avoir commis d'horribles cruautés. Sans doute le jésuite Fournier, Gioffredo et le curé Albert ont exagéré ses barbaries et il ne faut accepter qu'avec une extrême défiance ce qu'ils disent du curé de Réotier

enfermé dans un tonneau percé de clous, et de celui d'Eigliers attaché à une crèche comme une bête de somme. Mais il faut bien admettre... qu'il y eut des excès regrettables ».

Ici on sent un des nombreux biographes de Lesdiguières un peu gêné aux entournures...

A l'inverse, pour l'abbé et érudit Félix Allemand (1844-1918), membre du conseil d'administration et important contributeur de la SEHA, le temps ne semble pas avoir de prise sur le récit de la fin du curé de Réotier.

Il est l'auteur d'un très long poème liant les miracles de N. D. d'Embrun à ceux de N. D. du Laus, de près de quarante pages, « Notre-Dame d'Embrun, poème en quatre chants », inséré dans le bulletin de la SEHA de 1914 et numérisé par Gallica. Dans son quatrième chant, il décrit la prise d'Embrun et les méfaits consécutifs, et sans transition poursuit avec l'évènement nous concernant :

*« Un saint pasteur est pris, et, nouveau Régulus,
Dans un étroit tonneau garni de clous aigus,
Est envoyé rouler, du haut d'une éminence,
Le long d'âpres coteaux, au bord de la Durance.
Et c'est ainsi qu'Embrun, durant plus de douze ans,
Doit subir consterné ces horribles tyrans »...*

Réotier n'est pas cité, mais c'est bien de notre commune dont il s'agit.

Quarante ans plus tard, voici le lieutenant-colonel Henri Pouchot (1873-1961), dans « *Theys : son histoire* », 1954 :

« Lesdiguières n'a rien encore de « cet abîme de bonté » que plus tard Richelieu découvrira en lui. Le pauvre curé de Réotier qu'il fait enfermer dans un tonneau hérissé de pointes, que l'on bascule ensuite dans la Durance du haut en bas de la pente qui supporte son église en est un témoignage assez éloquent ».

Travailler à partir de sources documentaires numérisées permet de recueillir beaucoup de données. Cependant il y a un inconvénient bien compréhensible car lié au droit d'auteur, ce qui empêche les sites généraux utilisés dans cette enquête (archive.org, gallica.bnf.fr, google books) de fournir au public le contenu des ouvrages de ces dernières décennies.

Ne reste donc plus qu'à me retourner vers le site internet de la commune de Réotier, qui comprend une rubrique Histoire et patrimoine avec une sous-partie Histoire du village (site reotier.fr).

« A propos de l'église, les roteïrolles (autrement dit les habitants de Réotier) sont surnommés les picate praire (picate faire tomber, dégringoler, le praire est le prêtre) : à l'époque des guerres de religions, les habitants protestants du village prirent le curé qu'ils enfermèrent dans un tonneau aux parois abondamment garnies de clous ressortant à l'intérieur. Ils lâchèrent ensuite le tonneau et son contenu devant l'église, dans la pente qu'il dévala jusqu'à la Durance. Inutile de

dire que le pauvre curé n'avait aucune chance d'en réchapper ! (Une autre version impute au prêtre un empressement trop assidu auprès de certaines paroissiennes, ce qui aurait fortement déplu aux maris...) ». Ces informations, nous dit le rédacteur, sont tirées du hors-série n°13 du Pays Guillestrin rédigé par Claude Chaix.

Éliminons la seconde version dont nous n'avons trouvé nulle trace, la première s'expliquant fort bien, on l'a vu, par le contexte de l'époque.

Non seulement l'histoire du malheureux curé est toujours vivante par l'écrit, mais elle suit ici globalement la trame que nous avons retrouvée avec la confrontation des documents écrits d'époque. Le terme « *picate praire* » n'y apparaît jamais ; terme de langue provençale, il vient de la tradition orale et prouve que de génération en génération ce récit s'est transmis entre gens du pays et dans les environs.

Ce terme mérite d'ailleurs qu'on s'y arrête un instant puisqu'il participe à l'identité de la population de la commune.

« *Lou Tresor dou Felibrige* » (site lexilogos.com), dictionnaire de référence provençal-français, nous renseigne.

« - *Picat, picouat : tour qu'on fait en roulant sur une pente*

- *Picata : rouler sur une pente, tomber du haut d'un pic, dans les Alpes* » avec pour exemple « *touto peiro que picato pren pas mouso* ».

Pour *picata*, le dictionnaire donne trois verbes synonymes :

« - *barrula : rouler rapidement, rouler sans cesse, barrula de la montagno, dégringoler de la montagne*

- *degoula : disloquer, degoulage : action de faire tomber*

- *et ribata : rouler sur un talus, dans les Alpes, le ribas étant une rive escarpée, un grand talus, le penchant d'un coteau* ».

Quant à *praire*, c'est bien sûr le prêtre, à ceci près que le terme le plus usité s'écrit « *preire* ».

Ce qui est curieux dans l'explication fournie sur le site municipal, c'est que la tradition orale a retenu que ce sont les Roteirolles auteurs du méfait, alors que dans les documents écrits rien ne le prouve. Ce sont d'ailleurs les voisins des autres communes qui le disent, voire qui accusent les habitants de Réotier de cette tache. Le site cnrtl.fr rappelle qu'au figuré le mot tache définit « *ce qui ternit de manière durable l'honneur, la perfection, la réputation d'une personne, une chose honteuse, infâme* ».

Globalement l'Embrunais reste aux mains des protestants près de quinze ans, et il n'y a plus de présence locale d'un archevêque jusqu'en 1601. Je ne crois pas qu'il y eut plus de protestants à Réotier que dans les communes avoisinantes. Par un curieux retournement de situation, les habitants d'aujourd'hui semblent fiers du surnom de « *picate praire* » qu'on leur a collé sur le dos et qu'on leur donne. Mieux, ils se le sont approprié.

Conclusion

Honnêtement, lorsque j'ai commencé cette étude, je ne croyais pas que je bénéficierais d'autant d'informations numérisées, c'est dire le très important travail de numérisation effectué ces dernières années. Trouver le bon mot clé, en associer plusieurs, lancer la recherche sur un site puis un autre, éplucher, trier, relever les informations intéressantes, rédiger... Internet, bibliothèque mondiale démesurée, oui nous sommes bien au XXIème siècle !

Ceci dit, qu'en ressort-il ? Le XVIème siècle apparaît bien comme un tournant entre le moyen âge et ce qu'on appelait les temps modernes. Etienne Brun, mort dans la première moitié du siècle, symbolise la victime de la lutte traditionnelle de l'Eglise contre l'hérésie, contre le valdéisme. Fut-il vaudois ? Oui, de tradition vaudoise peut-être un peu mâtinée des premières expressions de la Réforme. En tous cas, l'inquisition d'alors comme les calvinistes ne s'y sont pas trompés, ces derniers en en faisant l'un de leurs premiers martyrs du monde rural, puis en répétant sans cesse son histoire jugée édifiante.

Quant au curé de Réotier, il vit à une époque où depuis une vingtaine d'années catholiques et protestants se battent de ville en ville, de villages en villages. La prise hautement symbolique d'Embrun, la ville sacrée des Alpes, par Lesdiguières et dans la foulée l'exécution du prêtre, attestent de ce que j'appelle un changement de paradigme, d'un nouveau contexte qui va encore marquer notre commune au-delà de l'Edit de Nantes, tant les haines sont profondes. Fut-il là ce curé au mauvais endroit au mauvais moment ? Que s'est-il passé exactement ? En tous cas Embrunais, Guillestrois et Queyras étaient bien déstabilisés !

Ce curé symbolise pour sa part la cruauté des réformés dans la région, et les deux historiens de la contrée aux XVII et XVIIIème siècles n'auront cessé de le rappeler, suivis en cela par une large part de l'historiographie du XIXème siècle.

Aujourd'hui, à plus de quatre siècles de distance, on ne comprend généralement plus le pourquoi de la violence entre ces groupes qui puisent leur religion à la même origine, il est vrai qu'il n'est pas simplement question de foi mais aussi de pouvoir. Les voix relatant les martyres ont peu à peu perdu de leur vigueur puis à de rares exceptions près se sont tues dans notre société déchristianisée et laïcisée. Et généralement tolérante.

Le souvenir d'Etienne Brun se réduit à son seul personnage, celui d'un perdant (certes magnifique pour certains) dont le combat n'a plus dans son contenu, pour la plupart, de sens. L'histoire du curé supplicié de Réotier est plus porteuse. D'abord il est curé et il y a transgression de l'ordre établi, ensuite son histoire est géolocalisée, connectée à une géographie qui est la nôtre et qui nous est chère. On peut dire « c'était ici ! » et s'y identifier plus facilement. Comme si dans la mémoire, la géographie avait triomphé de l'histoire.

Est-ce que le XVIème siècle doit se résumer à ces combats fratricides, à ces guerres civiles ? Bien sûr que non, en tous cas les XVIII et XIXème siècles, avec la présence et le cérémonial des pénitents, en ce domaine, paraissent bien plus apaisés dans notre commune. Je ne regrette pas d'avoir ouvert cette porte sur le Réotier du XVIème siècle.